

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel agricole Lons-le-Saunier - Mancy - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel agricole Lons-le-Saunier - Mancy - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux - en apprentissage (31924)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel agricole Lons-le-Saunier - Mancy - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux - en apprentissage (31924)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	38	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	critère	Bonne implication dans la formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	appréciation générale	témoigne d'une progression et d'un dynamisme et d'une assiduité	Complémentaire
Savoir-être	Travail de groupe	Élément moteur, compétences relationnelles,	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Ciblée, argumentée et personnalisée	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Rubrique à renseigner, dossier valorisé si membre d'une association ou un bon investissement dans l'établissement d'origine.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures sont étudiées puis classées par un jury composé de deux enseignants de BTS DATR. Les dossiers sont regroupés par origine des candidats (filiale générale, filiale agricole....) et attribués à chaque jury. Les dossiers sont ensuite classés selon les critères listés précédemment.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

*Rédiger une lettre de motivation spécifique à notre formation et notre établissement. Les lettres de motivation trop générales mettront moins en avant le dossier.

*Prendre contact avec l'établissement en plus de la démarche parcoursup (présence aux portes ouvertes, réalisation d'un mini stage avec la classe de BTS).

Signature :

Romuald Aulard,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel agricole Lons-le-Saunier - Mancy